



Certifié conforme à l'acte transmis au contrôle de légalité

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS du Conseil Métropolitain de Dijon Métropole

Séance du jeudi 30 juin 2022

Président : Monsieur REBSAMEN

Secrétaire de séance : Monsieur LACHAMBRE

Convocation envoyée le 17 juin 2022

Nombre de membres du Conseil métropolitain : 86

Nombre de présents participant au vote : 64

Nombre de membres en exercice : 86

Nombre de procurations : 17

### Membres présents :

Monsieur François REBSAMEN	Monsieur Laurent GOBET	Monsieur Samuel LONCHAMPT
Monsieur Pierre PRIBETICH	Madame Karine HUON-SAVINA	Madame Catherine VICTOR
Monsieur Thierry FALCONNET	Monsieur Christophe AVENA	Madame Dominique BEGIN- CLAUDET
Monsieur Rémi DETANG	Monsieur Marien LOVICH	Monsieur Jean DUBUET
Madame Sladana ZIVKOVIC	Monsieur Christophe BERTHIER	Monsieur Patrick CHAPUIS
Monsieur Jean-François DODET	Monsieur Georges MEZUI	Madame Anne PERRIN-LOUVRIER
Madame Françoise TENENBAUM	Monsieur Massar N'DIAYE	Monsieur Jean-Marc RETY
Monsieur Jean-Patrick MASSON	Monsieur Jean-François COURGEY	Monsieur Jean-marc GONÇALVES
Monsieur Dominique GRIMPRET	Monsieur Emmanuel BICHOT	Monsieur Jean-Michel VERPILLOT
Madame Danielle JUBAN	Madame Caroline JACQUEMARD	Madame Catherine PAGEAUX
Monsieur Jean-Claude GIRARD	Monsieur Stéphane CHEVALIER	Monsieur Didier RELOT
Monsieur Philippe LEMANCEAU	Madame Céline RENAUD	Madame Monique BAYARD
Madame Marie-Hélène JUILLARD- RANDRIAN	Monsieur Laurent BOURGUIGNAT	Madame Catherine GOZZI
Monsieur Jean-Philippe MOREL	Monsieur Bruno DAVID	Monsieur Philippe SCHMITT
Monsieur Antoine HOAREAU	Madame Laurence GERBET	Madame Isabelle PASTEUR
Monsieur Nicolas BOURNY	Madame Claire VUILLEMIN	Monsieur Frédéric GOULIER
Madame Céline TONOT	Madame Stéphanie MODDE	Monsieur Philippe BELLEVILLE
Monsieur Hamid EL HASSOUNI	Monsieur Olivier MULLER	Monsieur Adrien GUENE
Madame Brigitte POPARD	Monsieur Patrice CHATEAU	Madame Noëlle CABBILLARD
Madame Christine MARTIN	Madame Ludmila MONTEIRO	Monsieur Cyril GAUCHER
Madame Océane CHARRET- GODARD	Monsieur Patrick AUDARD	Monsieur Stéphane WOYNAROSKI
	Monsieur Léo LACHAMBRE	

### Membres absents :

Monsieur Guillaume RUET	Madame Nathalie KOENDERS pouvoir à Monsieur François REBSAMEN
Monsieur Lionel SANCHEZ	Monsieur François DESEILLE pouvoir à Monsieur Marien LOVICH
Monsieur Gaston FOUCHERES	Madame Claire TOMASELLI pouvoir à Madame Sladana ZIVKOVIC
Monsieur Patrick BAUDEMONT	Madame Nadjoud BELHADEF pouvoir à Madame Françoise TENENBAUM
Madame Céline RABUT	Monsieur Benoît BORDAT pouvoir à Madame Danielle JUBAN
	Monsieur Denis HAMEAU pouvoir à Monsieur Jean-Philippe MOREL
	Madame Nuray AKPINAR-ISTIQUAM pouvoir à Monsieur Jean-Patrick MASSON
	Madame Dominique MARTIN-GENDRE pouvoir à Monsieur Philippe LEMANCEAU
	Monsieur Nicolas SCHOUTITH pouvoir à Monsieur Laurent GOBET
	Madame Kildine BATAILLE pouvoir à Madame Marie-Hélène JUILLARD- RANDRIAN
	Madame Stéphanie VACHEROT pouvoir à Monsieur Massar N'DIAYE
	Madame Lydie PFANDER-MENY pouvoir à Monsieur Pierre PRIBETICH
	Madame Hana WALIDI-ALAOUI pouvoir à Monsieur Léo LACHAMBRE
	Madame Bénédicte PERSON-PICARD pouvoir à Monsieur Samuel LONCHAMPT
	Monsieur Gérard HERRMANN pouvoir à Monsieur Jean DUBUET
	Monsieur Jacques CARRELET DE LOISY pouvoir à Madame Dominique BEGIN-CLAUDET



---

**OBJET : HABITAT, POLITIQUE DE LA VILLE ET URBANISME**  
**Bilan des acquisitions et cessions immobilières - Année 2021**

En application de l'article L.5211-37 du Code Général des Collectivités Territoriales, les établissements publics de coopération intercommunale doivent approuver le bilan de leurs acquisitions et cessions immobilières. Ce bilan est annexé au compte administratif.

Le bilan 2021 annexé au rapport décrit de façon exhaustive les opérations immobilières ayant fait l'objet d'une délibération du Conseil Métropolitain, du Bureau ou d'un arrêté de préemption du Président au cours de l'année 2021.

Il est proposé d'approuver le bilan des acquisitions et des cessions immobilières opérées sur l'année 2021.

**LE CONSEIL,**  
**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,**  
**DÉCIDE :**

- **d'approuver** le bilan des acquisitions et cessions réalisées par Dijon Métropole pour l'année 2021, ci-annexé ;
- **de dire** que ce bilan sera annexé au compte administratif de l'exercice 2021.

SCRUTIN	POUR : 81	ABSTENTION : 0
	CONTRE : 0	NE SE PRONONCE PAS : 0
	DONT 17 PROCURATION(S)	